

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI) :

POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS ATTEINTS DE TROUBLES DE LA SANTE
(circulaire n°2003-135 du 08/09/03)

Année scolaire : 2019/2020

académie
Rennes
Education
nationale



Nom et Adresse du Centre Médico-Scolaire : Rennes Torigné
Ecole Torigné
1 chemin de Torigné 35200 Rennes
Téléphone du C.M.S. : 02 99 53 51 00
Fax : 02 99 53 53 16
Mail : cms35.renestorigne@ac-rennes.fr

ELÈVE CONCERNÉ :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse(s) :

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE SAINT-MICHEL
1, rue de Châteaugiron
35000 RENNES
ÉCOLE ST. MICHEL
Tél 02 99 50 89 58 Fax 02 99 50 53 36
www.ecolesstmichel-rennes.fr

Adresse :

Téléphone :

REFERENTS A CONTACTER :

Indiquer un numéro de téléphone joignable pendant le temps scolaire

Nom de la mère :

Nom du père :

Autre nom (qualité) :

Tél domicile :

Tél domicile :

Tél domicile :

Tél travail :

Tél travail :

Tél travail :

Mobile :

Mobile :

Mobile :

Médecins référents :

Service spécialisé hospitalier

Autres personnels intervenant dans le PAI

SAMU : 15

SIGNATAIRES :

DATE :

DIRECTEUR OU CHEF D'ETABLISSEMENT	
PARENTS	
ELÈVE	
ENSEIGNANT	
MÉDECIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE	
INFIRMIÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	
AUTRES PARTENAIRES	

• AUTORISATION DES PARENTS :

Je soussigné.....(père, mère, responsable légal)
de l'enfant
demande la mise en place d'un PAI et autorise les personnels en charge du temps scolaire à administrer à mon enfant le traitement prescrit par le docteur.....conformément à l'ordonnance jointe
DATE, NOM ET SIGNATURE

PAI mis en place à compter du :

Ce projet, reconductible par avenant, fixe avec précision les aménagements nécessaires à la scolarité de l'enfant compatibles avec le fonctionnement de l'école d'accueil. Il est révisable à tout moment à la demande de chacune des parties ;
Il est établi à la demande des responsables de l'enfant, qui autorisent que ce document soit porté à la connaissance des personnels en charge de leur enfant dans l'établissement d'accueil.
Les parents s'engagent à signaler au médecin de l'éducation nationale toute modification de l'état de santé ou du traitement de leur enfant